



Madame l'inspectrice d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Nous sommes réunis afin d'évoquer les mesures envisagées pour la carte scolaire à venir.

Même si nous regrettons qu'aucune mesure ne soit annoncée lors du premier groupe de travail, nous remarquons avec satisfaction qu'un certain nombre d'écoles ont pu dernièrement voir évoluer leur situation après des échanges constructifs.

De même nous observons que les écoles rurales et notamment les RPI bénéficient d'une largesse de traitement nécessaire à leur bon fonctionnement. Nous saluons aussi l'effort fait en faveur des élèves handicapés ainsi que la sauvegarde des quelques espèces en voie de disparition que sont les plus de maitres que de classes.

Ainsi, nous ne la cacherons pas plus longtemps, nous faisons une analyse positive, dans l'ensemble, de la manière dont vous avez réparti l'enveloppe accordée.

Nous dénonçons toutefois cette enveloppe trop contrainte qui ne permet pas la mise en place des promesses présidentielles sans porter atteinte aux dispositifs existants. Le temps de la séduction est terminé et les considérations matérielles ont dépassé les intentions d'autrefois.

Nous disions dans l'ensemble car après ce début de déclaration nous pourrions être taxés de courtisans si nous n'avions pas quelques points de divergence.

Tout d'abord, comme nous l'avions énoncé l'an dernier, et nous assumons pleinement notre entêtement, nous déplorons une fois de plus des effectifs trop chargés dans les classes de maternelle.

Nous rendons hommage à nos collègues qui s'évertuent à laisser quelques minutes de parole à des élèves qui n'en sont pas avares mais qui prennent du temps pour comprendre que la cacophonie n'est pas le meilleur moyen d'expression. Nous pensons clairement que les effectifs des classes maternelles devraient être inférieurs à ceux des classes élémentaires. Même le monde de l'animation a compris que le taux d'encadrement pour les plus jeunes devait être inférieur à celui des plus âgés.

Qu'attend l'Education Nationale pour comprendre qu'entasser une trentaine d'enfants de 3 ans dans des classes de moins de 40 mètres carrés, parfois moins, est un mauvais préalable à l'amour de la scolarité ?

L'Unsa estime que ces effectifs sont synonymes de souffrance, non seulement pour ceux qui travaillent dans ces classes mais aussi pour l'ensemble des élèves qui ne peuvent avoir le temps et l'attention auxquels ils ont droit. C'est pourquoi nous rappelons notre mandat de 23 élèves par classe dans chaque école maternelle.

Un autre point de divergence est celui d'une volonté de toujours augmenter le nombre de remplaçants. Nous n'en discutons pas l'utilité, même si l'objectif de 0 demi-journée non remplacée semble utopique, mais nous pensons que cet abondement se fait au détriment de certaines écoles qui auraient pu obtenir une ouverture définitive à la place d'une conditionnelle ou une annulation de fermeture au lieu de l'agrémenter de l'adjectif révisable.

Il aurait aussi peut-être été préférable de maintenir quelques PMQC supplémentaires ou même en créer d'autres dans des écoles sans label éducation prioritaire ou en ayant perdu le titre mais pour lesquelles les difficultés persistent.

Et tant que nous parlons des titulaires remplaçants, que nous appellerons bientôt tous des brigades départementales, nous réaffirmons ici notre opposition à la disparition des Zils. Ces personnels avaient une connaissance de leur circonscription, des écoles, des enseignants, d'un certain nombre d'élèves, plus importante et plus pointue que n'importe quelle brigade départementale qui navigue sur 4 à 5 circonscriptions. Ce lien affectif et professionnel construit année après année était le gage d'une efficacité accrue et donc d'un meilleur service d'éducation.

Enfin, avant de conclure nous aimerions nous adresser aux élus car seule cette instance nous y autorise. Nous savons à quel point l'école représente un budget colossal pour une municipalité et que vous avez à cœur de gérer au mieux vos administrés sans les faire crouler sous des impôts indigestes. Nous n'ignorons pas non plus le transfert de responsabilité des gouvernements se succédant sans les transferts budgétaires qui devraient en découler.

Toutefois lors des diverses visites que nous avons pu faire dans de nombreuses écoles, qu'il s'agisse de l'exercice de notre profession ou celui de nos mandats, nous avons trop souvent vu des établissements indignes d'accueillir des élèves.

Lors des groupes de travail de carte scolaire, nous avons dû renoncer à ouvrir des classes parce que les locaux étaient insuffisants, laissant parfois des effectifs trop lourds ou engendrant des déplacements de population vers d'autres écoles plus éloignées ou bien encore laissant la part belle à une concurrence déloyale des écoles privées.

A titre personnel j'ai remplacé dernièrement dans une classe nouvellement ouverte en septembre et dont la jeune collègue attend encore ses commandes...

L'école publique laïque est le berceau de la démocratie.

Le nombre de demi-journées d'enseignements, les dotations matérielles, la salubrité des locaux, le nombre d'atsem accordées, le port de l'uniforme...ne devraient pas être des arguments électoraux.

Seul le bien des élèves devrait être au centre des préoccupations.

Et en ce lendemain de Saint Valentin l'Unsa renouvelle ses vœux pour celle qu'il aime et sur laquelle il veillera le plus longtemps possible, celle sans qui le lien social n'existerait pas, celle qui malgré elle cristallise souvent les passions, la convoitise mais aussi la méfiance, la colère et parfois l'incompréhension.

Alors avec 24 heures de retard l'Unsa déclare sa flamme à toi, l'École, que nous aimons tant.

